Réunion du 16/12/2021 à 14h.

Présents :

- Evelyne Revellat

- Carole Fournaise

- Sarah Ifergan

- Margaux Honoré

Ordre du jour**:**

1/ Besoin des thérapeutes

2/ Règlement intérieur

3/ Communication du centre pour les thérapeutes

4/ Actualisation tarification

Annexe 1 : Rappel mémo du 9/11/2021

Annexe 2 : Règlement intérieur

Annexe 3 : Conditions Générale de Vente

Annexe 4 : Modèle signalitique « salle occupée »

**1/ Besoins des thérapeutes**

 - Le mobilier de chaque salle est en fonction de l’activité, donc il est nécessaire de remettre en place chaque salle en partant (rappel avec affichette dans chaque salle)

 - Ménage : devis en cours, financement possible à partir de janvier 2022

 - Contrats semi-fixes :

 - Les salles du 2eme étage sont également disponibles à la réservation

 - Présence de la Direction à l’accueil au 4ème étage

 - Mise en place d’une cagnotte au 4èmeétage pour le café, thé…

**2/ Règlement intérieur**

 - Obligation des gestes barrières avec port du masque obligatoire dans les parties communes, surtout en présence des patients/clients

 - Sanctions :

Salle non prise en avance sans prévenir : Tarif double

Au bout de 3 récidives, rupture de contrat sans préavis

 - Pas le droit de sous-louer sans accord préalable avec la Direction

 - Pour une meilleure visibilité, les thérapeutes affichent leur carte de visite sur les portes pour indiquer leur présence (avec aimant).

- Tout déchet alimentaire doit être impérativement mis dans la poubelle de la cuisine.

**3/ Communication du centre pour les thérapeutes**

 - Mise en place d’un nouveau site web de Khépri Santé, avec une meilleure visibilité qu’avec le blog actuel. Il est possible de changer sa photo professionnelle (voir avec Laurence Fabrègues photographe professionnelle 06-45-30-33-16 ).

* La nouvelle plaque extérieure est en train d’être mise à jour par Carole pour le 1er Trimestre 2022.

- Ice Breaking le 14 janvier à 19h30 (réunion d’information officielle, présentation des
 thérapeutes…)

- Assemblée générale du Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris Est **le 20 janvier 2022 de
 9h30 à 12h à la Maison des Associations de Nogent-sur-Marne**.

**4/ Tarification**

* Faisant suite au mémo du ….2021, les tarifs horaires initiaux de 18€/H TTC seront remis en place à partir du 01/02/2022.
* L’abonnement mensuel sera au tarif unique de 62€ pour tout le monde ou un montant annuel de 620€ à partir du 5 février 2022.
* Offre de mise à disposition des salles avec une avance de trésorerie 1 fois par trimestre par Khépri Santé en fonction du nombre d’heures d’utilisation.

Fin de la réunion à 17h

Annexe 1 : Rappel du mémo du 9/11/2021

*«****4/ Tarifs des salles et abonnements***

*Nous avions baissé le tarif de location à la suite du 1er confinement pour vous aider à passer ce cap. Devant les échéances auxquelles nous faisons face, nous ne pouvons plus tenir ces tarifs.
A partir du 1er Décembre les tarifs seront les suivants :*

* *Tarif horaire de base (actuellement à 14€40) passe à 16,50€ de l'heure pour les abonnés et 18€ TTC pour les utilisateurs occasionnels.*
* *Les remises "demi-journée" et "journée" respectivement de -20% et -25% restent d'actualité
pour les réservations de durée respectivement ≥ à 4h et ≥ 6h30*
* *Les remises à l'achat en fonction des forfaits sont aussi maintenues jusqu' à 25%*
* *L'abonnement mensuel, historiquement à 49€ puis 59€ mensuel passe à 62 € pour tous*
* *La version annuelle de cet abonnement offre toujours une remise de 10%*
* *Les remises pour réservations précoces restent aussi d'actualité avec de 5 à 10% de remise supplémentaire*
* *Les remises cumulées vont ainsi de 0% (18€ de l'heure) à 59%*
* *Possibilité de s'installer avec un « loyer » lissé sur 12 mois, comportant un engagement d’un an minimum, un tarif horaire plus intéressant par palier de temps de présence (un tableau vous sera transmis par Philippe), avec toujours la possibilité d’utiliser toutes les salles.*
* *Annulation des salles 24 heures avant + prépaiement des consultations par les clients.
Nous vous suggérons d’envoyer un RIB à vos clients dès la prise de rendez-vous pour qu’il puisse vous régler en confirmant leur RV 48h avant.*
* *Ceux qui ont un Sump Up le paiement peut être fait à distance,*
* *Philippe peut aussi vous aider à créer un lien de paiement sécurisé en ligne. »*

**Annexe 4 : Modèle signalétique « salle occupée »**

* Une carte plastifiée sera remise à chaque praticien avec sa photo professionnelle et ses coordonnées. Ce dispositif devra être aimanté sur la porte pendant toute la durée de l’occupation de la salle choisie. Cela permet de savoir qui est dans la salle et d’en informer les clients en salle d’attente pour une meilleure communication. Cela remplacera le précédent dispositif « libre/occupé »

